

Résumé de l'évaluation

Résumé de l'évaluation finale du projet "Résilience des petits producteurs de café en Éthiopie via l'agroforesterie", mis en œuvre par PUR entre 2019 et 2024.

Pays : **Éthiopie**

Thème : Agroforesterie / Résilience

Évaluateur : **SalvaTerra**
Date d'évaluation : **juillet 2024**

Données clés de l'appui FFEM

Nom du projet : Résilience des petits producteurs de café grâce à l'agroforesterie en Éthiopie

Numéro de projet : CET1091

Montant du financement FFEM : 499 824 euros

Date d'octroi : 2019

Durée : 5 ans

Contexte

La région de Sidama, située dans les hauts plateaux du sud de l'Éthiopie, est célèbre pour sa production de café, principal moyen de subsistance pour les petits exploitants agricoles. Traditionnellement cultivé en agroforesterie, le café est aujourd'hui confronté à des défis majeurs, notamment la réduction de la couverture arborée due à l'expansion agricole et à l'exploitation non réglementée du bois. Le changement climatique, caractérisé par des variations importantes des températures et des pluies, affecte la production, affaiblissant les arbres et favorisant les maladies et les ravageurs. Les producteurs font face à des difficultés supplémentaires telles que le morcellement des terres, la baisse de fertilité des sols et les tensions liées aux ressources en eau. La diversification des revenus, la régénération des plantations de café et la réintroduction d'arbres d'ombrage sont des stratégies clés pour renforcer la résilience des communautés.

Participants et procédures opérationnelles

PUR est une entreprise certifiée B-Corp, fondée en 2008 et dont la mission est le développement de projets fondés sur la Nature au sein des écosystèmes agricoles. PUR est active dans la région de Sidama depuis 2015.

Le projet est financé à 30% par le FFEM via la "Facilité d'innovation pour le secteur privé" (FISP-CLIMAT).



Copyright: Punctum / PUR

Objectifs

Le projet vise à i) régénérer les écosystèmes dégradés de la région de Sidama et préserver ses ressources naturelles, ii) améliorer les conditions de vie des producteurs et des communautés locales en améliorant leur résilience face au changement climatique, iii) renforcer les organisations de producteurs et leur donner les moyens de développer des pratiques agricoles responsables et durables.

Objectifs spécifiques liés à l'appui du FFEM :

- Soutenir le développement d'activités complémentaires à l'agroforesterie par le développement d'une nouvelle activité de diversification des revenus dans toutes les coopératives du projet Sidama : l'apiculture.
- Assurer la durabilité des bénéficiaires du projet et préparer une stratégie de sortie.

Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet vise à renforcer la résilience des caféiculteurs et restaurer les terres dégradées de la région de Sidama, via un financement privé à long terme. Il intègre des leçons apprises des années précédentes et introduit de nouvelles activités (apiculture, éducation environnementale, etc.) tout en développant celles déjà éprouvées, comme l'agroforesterie. Il aurait été pertinent d'intégrer des activités de renforcement des capacités des coopératives dès la planification.

Cohérence

Le projet s'aligne sur les stratégies climatiques et économiques nationales de l'Éthiopie, bien que les acteurs gouvernementaux ne soient pas conscients de son existence. Il est apprécié des autorités locales, notamment pour son impact sur la filière apicole, et a permis le développement d'initiatives locales complémentaires. Malgré la présence de plusieurs entités internationales dans la même région, peu de collaborations ont été établies. Une meilleure coordination pourrait améliorer l'efficacité des ressources et le partage des connaissances.

Efficacité

70 apiculteurs ont été formés et équipés, renforçant la production de miel. Ils se sont fédérés en association pour mieux promouvoir leurs produits. La participation des femmes reste limitée et l'installation du rucher communal incomplète en raison du manque de ressources mellifères sur les terrains communs. Le théâtre forum a permis de sensibiliser plus de 41 000 personnes aux enjeux environnementaux, tandis que huit pépinières communautaires ont été créées, favorisant la plantation d'essences diversifiées et l'emploi. Des ateliers ont permis de réfléchir aux stratégies à long terme, mais des efforts restent nécessaires pour les affiner.

Efficiences

La forte présence sur le terrain et l'utilisation de ressources humaines locales ont permis une mise en œuvre efficace du projet. L'équipe, dynamique et bien intégrée, a favorisé la continuité et la confiance. Un fort taux de rotation du personnel de l'équipe de supervision (en France) a posé des défis en matière de suivi et de reporting. Le projet a su s'adapter aux besoins émergents du terrain, maximisant ainsi son impact. PUR a mobilisé une expertise externe de qualité, mais la gestion des sous-traitants a ajouté une charge administrative importante. Les pratiques de suivi étaient solides, mais les restrictions d'accès aux indicateurs détaillés pour les activités non financées par le FFEM ont limité la portée de l'évaluation.

Impact

Les transferts de connaissances en apiculture ont renforcé l'appropriation locale et permis l'émergence d'une filière à part entière, bien que des défis subsistent en ce qui concerne son développement à long terme. Le théâtre-forum et les activités scolaires ont permis d'impliquer efficacement les communautés et les jeunes dans la protection de l'environnement. Les pépinières ont amélioré la biodiversité et l'autosuffisance des agriculteurs, tout en contribuant à la professionnalisation du secteur. Les efforts visant à renforcer l'autonomie et la capacité des coopératives sont prometteurs, mais nécessitent la définition d'objectifs plus clairs et de stratégies de sortie plus solides pour garantir un impact durable.

Viabilité/durabilité

La mobilisation d'un personnel local qualifié et l'adaptabilité dont le projet a fait preuve sont clés pour son succès à long terme. Cependant, la coordination limitée avec les partenaires nationaux freine sa reproductibilité. Des partenariats institutionnels plus solides sont nécessaires pour la mise à l'échelle et la durabilité.

Valeur ajoutée du soutien du FFEM

Le soutien du FFEM a joué un rôle clé en soutenant des approches innovantes (pratiques agroécologiques, diversification des revenus via l'apiculture, etc.), renforçant l'autonomie des communautés. Il a permis d'élargir l'impact du projet via l'éducation environnementale, favorisant l'action collective pour la gestion des ressources. La flexibilité du financement du FFEM a facilité un accompagnement adapté aux besoins des communautés.

Recommandations et enseignements

Sur la base des résultats de l'évaluation, il est recommandé de :

Développer des partenariats à plus grande échelle : Collaborer avec les institutions publiques régionales et nationales pour accroître la visibilité et le soutien du gouvernement, faciliter l'adoption plus large des bonnes pratiques et influencer les politiques locales. Favoriser la collaboration avec des entités internationales afin de partager les expériences et d'améliorer l'impact collectif, en particulier dans le cadre d'initiatives relatives aux moyens de subsistance.

Continuer à promouvoir l'autonomisation des femmes dans toutes les activités : Accroître le rôle des femmes dans les coopératives en travaillant sur les obstacles culturels et en mettant en œuvre des initiatives d'autonomisation ciblées.

Renforcer les capacités des coopératives et affiner les stratégies de sortie : Renforcer les compétences des coopératives en matière de gouvernance, de gestion financière et de stratégies de marché en appliquant les leçons tirées d'autres projets. Affiner les stratégies de sortie avec les coopératives et établir des objectifs clairs d'autonomisation. Aider les coopératives à mieux assimiler les modèles économiques proposés par le projet et à les adapter grâce à des approches participatives.

Développer l'éducation à l'environnement : Concentrer l'intervention sur des activités bénéficiant de financement de long terme comme les parcelles de démonstration dans les écoles et la formation des enseignants. Mobiliser plus largement les fonds publics, en particulier dans les projets où certaines activités sont difficiles à financer par les clients PUR, mais répondent à un réel besoin sur le terrain.

Du côté du FFEM, adapter les mécanismes de financement au secteur privé : Le financement mixte est la meilleure réponse aux défis du développement agricole, et il est particulièrement pertinent et efficace pour soutenir la transition agro-écologique des systèmes alimentaires. Simplifier les procédures et renforcer la compréhension des obligations contractuelles par le secteur privé, tout en proposant des méthodes de vérification plus adaptées pourrait faciliter l'établissement de futurs partenariats. Inversement, le secteur privé doit tenir compte des exigences de transparence et de redevabilité qui sous-tendent le financement public.

